

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

VILLE DE BRUXELLES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège des Bourgmestre et échevins fait connaître qu'est soumis à enquête publique :

Le projet de programme du Contrat de rénovation Urbaine « Citroën - Vergote » et le rapport sur les incidences environnementales:

du **30 mai 2017 au 30 juin 2017 inclus.**

Des renseignements ou des explications techniques peuvent être obtenus à l'administration communale où les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante : Centre Administratif, Boulevard Anspach n°6, 10^{ème} étage/bureau 00, tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et le jeudi de 16 heures à 20 heures (sur rendez-vous après 18 heures).

Les documents sont également consultables à l'adresse suivante :

<http://quartiers.brussels/doc/cru-svc-1>

Les renseignements ou explications techniques sont à demander à Madame Caroline Mulkers (02/204.24.61), Monsieur Philippe Piéreuse (02/204.24.02), Monsieur Raymond Harmegnies (02/204.23.63), Monsieur Lionel Destruement (02/204.23.24), Monsieur Jan Ackenhausen (02/435.43.59) et Monsieur Yves Rouyet (02/435.43.46) le vendredi matin de 9 heures à 12 heures et le jeudi de 16h à 18h ou le jeudi soir de 18h à 20h sur rendez-vous pris par téléphone au numéro 02/435.42.00.

Les observations et les réclamations sont à adresser au Gouvernement sous pli recommandé à la poste ou contre accusé de réception à l'adresse suivante :

**Perspective.brussels
(Bureau bruxellois de la planification)
Enquête publique CRU « Citroën – Vergote »
Rue de Namur, 59
1000 Bruxelles**

au plus tard le 30 juin 2017.

Au besoin, ces observations ou réclamations peuvent être formulées oralement, avant cette date, auprès de l'agent ou de la personne désignée à cet effet à l'adresse suivante : Centre Administratif, Boulevard Anspach n°6, 10^{ème} étage/bureau 00, le vendredi matin de 9 heures à 12 heures et le jeudi de 16h à 18h ou de 18h à 20h sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à être entendue par la Commission de Concertation.

La réunion de la Commission de Concertation est fixée au 5 juillet 2017 au Centre administratif de la Ville de Bruxelles, boulevard Anspach, 6 à 1000 Bruxelles, à une heure qui reste à déterminer.

A Bruxelles, le

Par le Collège,

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,